DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

Procès-verbal N°19 du 20 novembre 2026

Réunion du vendredi 06 novembre 2026
A 14 heures 00
Lieu : Siège du D. E. F.

Président de commission : M. Bruno FARINA.

Membres présents :
Mme Sylvie SANSON visioconférence.
MM. Nassim GUILLANE – Patrice LECHER visioconférence – Jean-Pierre LEVAVASSEUR – Bernard MOUILLARD – Gérard SCHALEBROODT.

RECOURS
La commission ordonne l'exécution provisoire des sanctions prises lors de la présente réunion.
*Les présentes décisions de la commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel du District de l'Eure de Football dans un délai de **SEPT (7) jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

******

ADOPTION DES P.V

- Réunion restreinte N°13 – PV du 13-10-2026 – publié sur Internet le 14-10-2026
- Réunion restreinte N°14 – PV du 16-10-2026 – publié sur Internet le 20-10-2026
- Réunion plénière N°15 – PV du 23-10-2026 – publié sur Internet le 27-10-2026
- Réunion restreinte N°16 – PV du 03-11-2026 – publié sur Internet le 03-11-2026

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

******

CLASSIFICATION DES TERRAINS (Rappel)
Circulaire 2025-08 Terrains et Installations sportives- Classement et règlementation de compétitions
Rappel règlementaire

La Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (CFRC) dans une décision du 10 mars 2025 rappelle que :

- Les terrains et installations sportives utilisés lors des compétitions organisées ou autorisées par la FFF, la LPF, les Ligues Régionales, les Districts ou les clubs doivent satisfaire aux dispositions légales et

règlementaires en vigueur, ainsi qu'aux exigences du Règlement Fédéral des Terrains et Installations Sportives de la FFF.

Article2.2 Les compétitions organisées par les différentes instances du football ne peuvent se dérouler que sur des installations classées.

Il appartient à l'instance organisatrice des compétitions de définir, dans ses Règlements des compétitions, le niveau de classement des installations et/ou éclairages sur lesquels se déroulent lesdites compétitions, l'engagement des équipes étant subordonné à la disposition d'une installation classée au niveau correspondant.

Dérogation

« Lorsque les installations sportives, déclarées par le club en début de saison au moment de l'engagement, voient leur classement expirer après le 1er septembre de la saison en cours, le club peut continuer à évoluer régulièrement sur ces installations sportives jusqu'au terme de la saison en cours si une confirmation de classement a bien été demandé pour l'installation concernée et qu'aucune non-conformité majeure n'ait été notifiée ».

******

HOMOLOGATION DES RENCONTRES

La Commission homologue les rencontres jouées jusqu'au 01 Novembre 2026 sauf celles relevant d'une procédure en cours.

Rappel des rencontres sous couverture de procédures.

- **Commission Régionale du statut du joueur**

- Seniors D4 Gr B du 06-09-2026 Match n° 71059978 : FC VAL DE RISLE 3 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2

- **Commission Départementale des Règlements et Contentieux**

- Seniors D3 Gr A du 04-10-2026 Match n° 65177193 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1 / CA PONT AUDEMER 2
- Critérium du matin Lc/Net Gr F du 11-10-2026 Match n° 56563773 : AS DE VESLY 31 / FC GISORS VN 27 31
- Critérium seniors féminin à 8 Gr A du 18-10-2026 Match n° 79376571 : ENT CSB LE NEUBOURG 1 / FC SERQUIGNY NASSANDRES 1
- Seniors D3 Gr A du 25-10-2026 Match n° 65177214 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1 / FC CAUMONT 1

- **Commission Départementale de Gestion des Compétitions et des Calendriers**

- Coupe L. BOLAND Gr A du 13-09-2026 Match n° 56567378 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 31 / SC THIBERVILLE 31
- Seniors D3 Gr A du 20-09-2026 Match n° 65177190 : FC DU ROUMOIS NORD 1 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1
- Seniors D4 Gr B du 20-09-2026 Match n° 71059980 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2 / AS EPAIGNES 2
- Critérium du matin Gr A du 20-09-2026 Match n° 56563396 : ENT FCT COC 31 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 31
- Seniors D4 Gr B du 27-09-2026 Match n° 71060031 : AS MANNEVILLE S MARS 1 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2
- Seniors D3 Gr A du 04-10-2026 Match n° 65177193 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1 / CA PONT AUDEMER 2
- Seniors D4 Gr A du 04-10-2026 Match n° 71059989 : AC BEUZEVILLE 1 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2
- Critérium du matin Gr A du 11-10-2026 Match n° 56563408 : AS EPAIGNES 31 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 31
- Seniors D3 Gr A du 11-10-2026 Match n° 65177203 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1 / US CORMEILLES LIEUREY 2
- Seniors D4 Gr A du 11-10-2026 Match n° 71059992 : FCI DU BEL AIR 2 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 2
- Critérium du matin Gr A du 18-10-2026 Match n° 56563408 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 31 / AS ROUTOT 31
- Seniors D3 Gr A du 18-10-2026 Match n° 65177204 : SC BERNAY 1 / FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1
- Seniors D4 Gr D du 25-10-2026 Match n° 56563219 : FC CROTH MARCILLY 1 / AS AILLY FONTAINE 2

- **Commission Départementale de Discipline**

- Seniors D3 Gr B du 27-09-2026 Match n° 56562498 : ROMILLY PT ST PIERRE 2 / US ETREPAGNY 1
- Seniors D2 Gr A du 11-10-2026 Match n° 56561905 : FC PAYS DU NEUBOURG 2 / AS ROUTOT 1
- Seniors D2 Gr A du 11-10-2026 Match n° 56561906 : US ST GERMAN LA CAMPAGNE 1 / FC SEINE EURE 2

- Seniors D3 Gr B du 11-10-2026 Match n° 56562466 : AS CRIQUEBEUF FB 1 / FC IGOVILLE 1
- Seniors D4 Gr D du 11-10-2026 Match n° 56563208 : FC CROTH MARCILLY 1 / FC EZY SUR EURE 2
- Festival U13 PITCH du 17-10-2026 Match n° 80422330 : ESJM EVREUX / ST SEBASTIEN F
- Seniors D2 Gr A du 18-10-2026 Match n° 56561910 : FCI DU BEL AIR 1 / ES VALLEE DE L'OISON 2
- U18 D1 du 17-10-2026 Match n° 80019294 : ES NORMANVILLE 21 / ST MARCEL F 21

- **Commission Départementale d'Appel**

- Critérium du matin Gr C du 20-09-2026 Match n° 56563489 : FC PAYS DU NEUBOURG 31 / LA CROIX VALLEE D'EURE 31
- Seniors D4 Gr D du 20-09-2026 Match n° 56563196 : SPN VERNON 3 / FC EZY SUR EURE 2
- Seniors D2 Gr A du 11-10-2026 Match n° 56561908 : AS HONDOUVILLE 1 / FCI DU BEL AIR 1
- Seniors D1 Gr 0 du 18-10-2026 Match n° 56561781 : FA DU ROUMOIS 1 / ES NORMANVILLE 1
- Championnat Masculin Seniors futsal Gr 0 du 19-10-2026 Match n° 79239844 : ST SEBASTIEN F 1 / HERCULES FUTSAL C 1

******

AFFAIRES COURANTES

- **Décisions de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux**

La Commission, Prend note des décisions de la CDRC et fait application des décisions :

PV n° 02 du 16-10-2026

- Seniors féminine Gr B du 20-09-2026 Match n° 79376730 : US LOUVIERS 1 / US VEXIN FEMININ 1
- Critérium du matin Gr B du 20-09-2026 Match n° 56563442 : ES VALLEE DE L'OISON 31 / FC DU ROUMOIS NORD 31
- Critérium du matin Gr C du 20-09-2026 Match n° 56563489 : FC PAYS DU NEUBOURG 31 / LA CROIX VALLEE D'EURE 32
- Seniors D4 Gr A du 27-09-2026 Match n° 71060029 : AS ROUTOT 2 / FC DU GROS THEIL 1
- Seniors D3 Gr A du 27-09-2026 Match n° 65177236 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 1 / SC THIBERVILLE 2
- Seniors D3 Gr B du 11-10-2026 Match n° 56562464 : US ETREPAGNY 1 / FC HENNEZIS VEXIN 1
- Seniors D3 Gr C du 11-10-2026 Match n° 67126590 : CS IVRY LA BATAILLE 1 / FC AVRAIS NONANCOURT 1
- Seniors D3 Gr B du 11-10-2026 Match n° 56562466 : AS CRIQUEBEUF FB 1 / FC IGOVILLE 1

- **Commission Départementale de Gestion des Compétitions et des Calendriers**

- Seniors D3 Gr C du 20-09-2026 Match n° 67126579 : CS IVRY LA BATAILLE 1 / AS ANDRESIENNES 2

*****

UTILISATION DE LA FMI

Non utilisation le jour de la rencontre :

Match n°71060015 Championnat séniors départemental 4 poule A du 01/11/26
La commission Inflige au club de l'AC BEUZEVILLE l'amende figurant à l'annexe financière de 100€ directement débitée sur le compte du club.

Match n°56563422 Critérium du matin LC/NET poule A du 01/11/26
La commission Inflige au club de l'AC BEUZEVILLE l'amende figurant à l'annexe financière de 100€ directement débitée sur le compte du club.

Match n°80019984 Championnat U18 départemental 3 poule E du 31/10/26
La commission Inflige au club du STADE VERNOLIEN l'amende figurant à l'annexe financière de 100€ directement débitée sur le compte du club.

Match n°80034336 Championnat U15 départemental 3 poule C du 31/10/26
La commission Inflige au club de l'AS VESLY l'amende figurant à l'annexe financière de 100€ directement débitée sur le compte du club.

Match n°80021195 Championnat U15 départemental 3 poule E du 31/10/26
La commission Inflige au club du CS IVRY LA BATAILLE l'amende figurant à l'annexe financière de 100€ directement débitée sur le compte du club.

*****

FORFAITS DECLARES

Rappel du PV n°17 du 06-11-2026

Match n° 56563547 – Critérium du matin Lc/Net poule D du 11/10/2026
FC SEINE EURE – AS BERNIERES S/SEINE
Forfait de l'AS BERNIERES S/SEINE (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club de l'AS BERNIERES S/SEINE sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du FC SEINE EURE sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'AS BERNIERES S/SEINE l'amende figurant à l'annexe financière de 126€ directement débitée sur le compte du club.

Match n° 80019988 – Championnat U18 départementale 3 poule E du 24/10/2026
STADE VERNOLIEN 2 – FC DE PREY 2
Forfait du FC PREY 2 (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club du FC DE PREY 2 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du STADE VERNOLIEN 2 sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du FC DE PREY l'amende figurant à l'annexe financière de 86€ directement débitée sur le compte du club.

Match n° 80468266 – Championnat U15 départementale 3 poule B du 24/10/2026
AS BRETOLIENNE – ENT CONCHES ST ELIER 2
Forfait de l'AS BRETOLIENNE (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club de l'AS BRETOLIENNE sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club de l'ENT CONCHES ST ELIER 2 sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'AS BRETOLIENNE l'amende figurant à l'annexe financière de 86€ directement débitée sur le compte du club.

Match n° 80021171 – Championnat U15 départementale 3 poule D du 24/10/2026
FC DE MADRIE – FC GISORS VN 27 3
Forfait du FC GISORS VN 27 3 (2ème forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club du FC GISORS VN 27 3 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du FC DE MADRIE sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du FC GISORS VN 27 l'amende figurant à l'annexe financière de 86€ directement débitée sur le compte du club.

Match n° 80021201 – Championnat U15 départementale 3 poule E du 24/10/2026
FC GARENNES BUEIL CB 2 – FC EZY SUR EURE
Forfait du FC EZY SUR EURE (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club du FC EZY SUR EURE sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du FC GARENNES BUEIL CB 2 sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du FC EZY SUR EURE l'amende figurant à l'annexe financière de 86€ directement débitée sur le compte du club.

FORFAITS NON DECLARES

Match n° 80944993– Coupe des réserves P. SAIDANI du 15/11/2026
CS BONNEVILLOIS 2 – AS HONDOUVILLE 2
Forfait de l'AS HONDOUVILLE 2

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club de l'AS HONDOUVILLE 2 sur le score de 3 à 0 pour en faire bénéficier le club du CS BONNEVILLOIS 2 sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du FC EURE MADRIE SEINE l'amende figurant à l'annexe financière de 171 € directement débitée sur le compte du club.

Match n° 56562206 – Championnat sénior départementale 2 poule B du 01/11/2026
ES NORMANVILLE 2 - CHARLEVAL FC
Forfait du FC NORMANVILLE 2 (1er forfait)

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
❖ Considérant les dispositions de l'article 5.B du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement des compétitions du DEF,
❖ Considérant les dispositions de l'article 19 du règlement des compétitions du DEF,
Donne match perdu par forfait au club de l'ES NORMANVILLE 2 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club du CHARLEVAL FC sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'ES NORMANVILLE l'amende figurant à l'annexe financière de 189 € directement débitée sur le compte du club.

******

FORFAIT GENERAL

Equipe FC GISORS VN 27 3

Considérant le courriel du club du FC GISORS VN 27 reçu par le District le 30 octobre 2026 à 12h35 informant le district du forfait général de son équipe 3 en U15
La Commission prend note et :
Déclare le club du FC GISORS VN 27 3 forfait général pour le reste de la saison

Considérant que cette situation intervient avant les deux dernières journées de la compétition auquel le club participe, tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matchs contre ce club sont annulés.

Inflige au club du FC GISORS VN 27 3 l'amende figurant à l'annexe financière de 172€ directement débitée sur le compte du club.

Equipe US LOUVIERS FUTSAL

Considérant le courriel du club du FC GISORS VN 27 reçu par le District le 06 novembre 2026 à 17h51 informant le district du forfait général de son équipe futsal
La Commission prend note et :
Déclare le club de l'US LOUVIERS FUTSAL forfait général pour le reste de la saison

Considérant que cette situation intervient avant les deux dernières journées de la compétition auquel le club participe, tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matchs contre ce club sont annulés.

Inflige au club de l'US LOUVIERS l'amende figurant à l'annexe financière de 272€ directement débitée sur le compte du club.

******

DIVERS

Match n° 56563563 – Critérium du matin Lc/Net poule D du 01/11/2026
AS BERNIERES S/SEINE 31 – AS CRIQUEBEUF FB 31
Absence de l'équipe de l'AS BERNIERES S/SEINE 31 au moment du coup d'envoi

Considérant la demande du club de l'AS BERNIERES S/SEINE du 29-10-2026 de report de la rencontre précitée
Considérant le refus de l'AS CRIQUEBEUF FB 31 en date du 30-10-2026 tout en proposant une nouvelle date à savoir le 29-11-2026.
Considérant que le club de l'AS BERNIERES n'a pas validé cette demande dans les délais impartis
Considérant que le District n'a pas reçu d'autres information via la boite mail du DEF pendant la période du vendredi 30 octobre à partir de 16h01 jusqu'à 3 heures minimum avant le coup d'envoi
Considérant les dispositions concernant les forfaits après le vendredi 16h00 qui précise :

Pour les forfaits sur le terrain, (soit après le vendredi 16 heures), et afin d'éviter de faire déplacer inutilement des équipes et des officiels, il est appliqué la même procédure que celle relative aux arrêtés municipaux (§ article : 8bis.B. b), soit :
Obligation du club recevant :
- Afin de permettre au(x) club(s) visiteur(s) et aux officiels de prendre toutes leurs dispositions, il appartiendra au club auteur du forfait, au moins 3 heures avant le début de la rencontre d'informer directement le (ou les) club(s) concernés ainsi que le District et la CDA du forfait en lui communiquant, obligatoirement par courrier électronique envoyé de l'adresse officielle du club (domaine « lfnfoot.com »), telle qu'apparaissant obligatoirement dans l'application « Footclubs » (cf. article 4 des présents Règlements Généraux), un message l'informant du forfait décrivant les rencontres et équipes concernées.

Actions à entreprendre :
1 - Faire un mail de l'adresse officielle du club (n°duclub@lfnfoot.com) ***pour informer son (ou ses) adversaire et les instances,*** *et mettre en copie :*

- *Le secrétariat du District à : district@eure.fff.fr*
- *La Commission Départementale des Arbitres : cdarbitresarretes27@lfnfoot.com*

- *Les arbitres, observateurs et/ou délégués concernés (adresse officielle : première lettre du prénom + nom de famille@lfnfoot.com)*
- *Inclure dans le courriel le détail du (ou des matchs) concernés.*

Considérant que le club de l'AS BERNIERES S/SEINE 31 n'a pas respecté la procédure en vigueur
La commission décide de :
Donner match perdu par forfait au club de l'AS BERNIERES 31 sur le score de 3 à 0 (-1 point), pour en faire bénéficier le club de l'AS CRIQUEBEUF FB 31 sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'AS BERNIERES 31 l'amende figurant à l'annexe financière de 105 € directement débitée sur le compte du club.

Considérant également que l'équipe de l'AS BERNIERES S/SEINE en faisant une feuille de match quelques minutes avant l'heure théorique du coup d'envoi sans la présence d'au moins HUIT (8) joueurs
Considérant que l'équipe de l'AS CRIQUEBEUF FB s'est déplacé avec DOUZE (12) joueurs

Inflige au club de l'AS BERNIERES 31 l'amende figurant à l'annexe financière correspondant au déplacement de trois véhicules de l'équipe adverse calculés sur la distance la plus courte soit 0.446 * (29.3 kms *2) * 3 voitures
Soit une amende de 78.41€

******

Résultat des différents coupes homologuées par la CDGCC

Coupe A. MANDLE

AS DU VIEVRE - CO CONTEVILLE	3-3 2 tab 4
AS MANNEVILLE ST MARS - FC IGOVILLE (D3)	0-2
ES CLAVILLE - FC BRIONNE	2-4
FC DE PLASNES - FC ST MACLOU BOULLEVILLE (D3)	2-2 5 tab 6
FC HARCOURT – AC BEUZEVILLE	3-0
US FLEURY LA FORET – CS IVRY LA BATAILLE	1-2
CF DOUAINS – FC DU GROS THEIL	2-1
FC PLATEAU NORD AVIRON - FC CROTH MARCILLY	0-7
US ETREPAGNY – FC REMUS	6-1

Les matchs se joueront sur le terrain du premier nommé le :
13 décembre 2026 à 14h30
FC CAUMONT – FC DE MADRIE
CS LYONSAIS – RC DE MUIDS VAUVRAY

10 janvier 2027 à 14h30
RC MALHERBE SURVILLE - AS EPAIGNES

Coupe P. SAIDANI

CS BONNEVILLOIS 2 (D4) - AS HONDOUVILLE 2 (D4)	0-3 forfait
AS ROUTOT 2 (D4) – AS EPAIGNES 2 (D4)	4-1
FC IGOVILLE 2 (D4) – CHARLEVAL FC 2	2-0
FC EZY SUR EURE 2 (D4) - US RUGLES LYRE 2 (D4)	0-5
NFC NAVARRE FC 2 (D4) - US BARROISE 2 (D4)	3-2

Coupe U18 M. BERTHOIS

AS ROUTOT 21 - SC BERNAY 21 2-0
FC PLATEAU NORD AVIRON 21 - FC AVRAIS NONANCOURT 21 0-3
GRPT ACMIE – FC DE PREY 2-2 11 tab 10

Coupe U15 A. LEDUC

FC DE PREY - FC PLATEAU NORD AVIRON 0-4
FC DE MADRIE - ES VALLEE DE L'OISON 4-2

Les deux derniers matchs auront lieu le 12-12-2026 à 15h00
FC BRIONNE - ENT. LERY MUIDS VAUVRAY
CS BEAUMONT - FA DU ROUMOIS

Coupe du matin L. BOLAND

La Commission homologue les rencontres jouées jusqu'au 15 novembre sauf celles relevant d'une procédure en cours.

- **Commission Départementale de Gestion des Compétitions et des Calendriers**

- Coupe L. BOLAND Gr A du 13-09-2026 Match n° 56567378 : FC ST MACLOU BOULLEVILLE 31 / SC THIBERVILLE 31
De ce fait le classement de la poule C sera validé lors de la prochaine CDGCC du 4 décembre 2026

Considérant l'article 4 : Formule de l'épreuve et calendrier
La « Coupe du Matin – Lionel BOLAND » se dispute sur deux phases :
1. Une phase préliminaire
2. Une phase finale

Considérant les classements de la première phase concernant les 16 groupes
Considérant les classements qui précisent :

Coupe Du Matin L Boland / 1 **Poule A**

Horizontalement : Domicile
Verticalement : Extérieur
* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Es Vallee De L'Oison	Ac Beuzeville	Us Cormeilles Lieure	As Epaignes
1	9	3	3	0	0	10	1	Es Vallee De L'Oison 31		4 1		
2	6	3	2	0	1	8	4	Ac Beuzeville 31			4 0	3 0
3	3	3	1	0	2	5	11	Us Cormeilles Lieure 31	0 5			5 2
4	0	3	0	0	3	2	9	As Epaignes 31	0 1			

Coupe Du Matin L Boland / 1 **Poule B**

Horizontalement : Domicile
Verticalement : Extérieur
* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Ca Pont Audemer	Fa Du Roumois	Fc Serquigny Nassand	As Routot
1	9	3	3	0	0	14	3	Ca Pont Audemer 31		3 1		7 1
2	6	3	2	0	1	13	7	Fa Du Roumois 31			4 3	
3	3	3	1	0	2	6	9	Fc Serquigny Nassand 31	1 4			2 1
4	0	3	0	0	3	3	17	As Routot 31		1 8		

Coupe Du Matin L Boland / 1 — Poule D

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	As Du Vievre	Fc Du Roumois Nord	Fc Brionne
1	6	2	2	0	0	5	1	As Du Vievre 31		2 0	
2	3	2	1	0	1	7	3	Fc Du Roumois Nord 31			7 1
3	0	2	0	0	2	2	10	Fc Brionne 31	1 3		

Coupe Du Matin L Boland / 1 — Poule E

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Fc Gisors Vexin 27	Us Louviers	As Matinaux Vaudreui	Rc Lery
1	7	3	2	1	0	13	3	Fc Gisors Vexin 27 31				8 0
2	6	3	2	0	1	7	4	Us Louviers 31	1 3		3 1	
3	4	3	1	1	1	5	6	As Matinaux Vaudreui 31	2 2			
4	-1	3	0	0	3	1	13	Rc Lery 31		F 3	1 2	

D

Coupe Du Matin L Boland / 1 — Poule F

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Rc Malherbe Surville	As Vallee D'Andelle	C.Andelle Pitres	Us Etrepagny
1	9	3	3	0	0	8	4	Rc Malherbe Surville 31			3 2	2 1
2	4	3	1	1	1	7	8	As Vallee D'Andelle 31	1 3		4 3	
3	3	3	1	0	2	8	7	C.Andelle Pitres 31				3 0
4	1	3	0	1	2	3	7	Us Etrepagny 31		2 2		

Coupe Du Matin L Boland / 1 — Poule G

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Fac Alizay	Fc Seine Eure	As Criquebeuf Fb	As De Vesly
1	9	3	3	0	0	10	5	Fac Alizay 31			4 2	
2	6	3	2	0	1	6	5	Fc Seine Eure 31	1 3			
3	3	3	1	0	2	5	7	As Criquebeuf Fb 31		0 1		3 2
4	0	3	0	0	3	6	10	As De Vesly 31	2 3	2 4		

Coupe Du Matin L Boland / 1 — Poule H

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Cs Les Andelys	Romilly Pt St Pierre	Fc Hennezis Vexin
1	6	2	2	0	0	11	3	Cs Les Andelys 31		5 2	
2	3	2	1	0	1	8	6	Romilly Pt St Pierre 31			6 1
3	0	2	0	0	2	2	12	Fc Hennezis Vexin 31	1 6		

Coupe Du Matin L Boland / 1 — Poule I

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Us Barroise	Sc Quittebeuf	Nfc Navarre Fc	Fc Plat Nord Aviron
1	5	3	1	2	0	4	1	Us Barroise 31		3 0		
2	4	3	1	1	1	5	4	Sc Quittebeuf 31			4 0	
3	4	3	1	1	1	4	6	Nfc Navarre Fc 31	1 1			3 1
4	2	3	0	2	1	2	4	Fc Plat Nord Aviron 31	0 0	1 1		

Coupe Du Matin L Boland / 1 — Poule J

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Esj Madeleine Evreux	Cs Beaumont	Js Arnieres	Fc Pays Du Neubourg
1	7	3	2	1	0	12	7	Esj Madeleine Evreux 31		3 2	3 3	
2	6	3	2	0	1	8	6	Cs Beaumont 31			3 2	
3	1	2	0	1	1	5	6	Js Arnieres 31				NC
4	0	2	0	0	2	3	9	Fc Pays Du Neubourg 31	2 6	1 3		

Coupe Du Matin L Boland / 1 — Poule K

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Saint Sebastien Foot	Cs Bonnevillois	Evreux Fc 27	Es Damville
1	7	3	2	1	0	19	2	Saint Sebastien Foot 31				12 0
2	6	3	2	0	1	6	7	Cs Bonnevillois 31	0 5			
3	4	3	1	1	1	11	7	Evreux Fc 27 31	2 2	2 4		
4	0	3	0	0	3	1	21	Es Damville 31		0 2	1 7	

Coupe Du Matin L Boland / 1 — **Poule L**

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Stade Vernolien	Us Rugles Lyre	Fc Lubin Nonancourt
1	6	2	2	0	0	9	1	Stade Vernolien 31		5 0	
2	3	2	1	0	1	3	7	Us Rugles Lyre 31			3 2
3	0	2	0	0	2	3	7	Fc Lubin Nonancourt 31	1 4		

Coupe Du Matin L Boland / 1 — **Poule M**

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Fc Illiers L'Eveque	Fc Garennes Bueil Cb	Us Gravigny	As Courcelloise
1	6	2	2	0	0	5	2	Fc Illiers L'Eveque 31		1 0	4 2	
2	4	3	1	1	1	7	1	Fc Garennes Bueil Cb 31			0 0	7 0
3	4	3	1	1	1	5	4	Us Gravigny 31				3 F
4	-1	2	0	0	2	0	10	As Courcelloise 31	NC			

Sur la poule M le match du 15-11-2026 n'a pas été joué du fait du forfait de l'AS COURCELLOISE 31. La Commission homologue le classement compte tenu que le résultat lié au forfait n'impact pas le classement final

Coupe Du Matin L Boland / 1 — **Poule N**

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	La Croix Vallee Eure	Pacy Menilles Rc	Ent. Douains St Aqui	St Marcel F
1	9	3	3	0	0	14	2	La Croix Vallee Eure 31			3 1	
2	6	3	2	0	1	10	6	Pacy Menilles Rc 31	0 4			7 2
3	3	3	1	0	2	3	7	Ent. Douains St Aqui 31		0 3		2 1
4	0	3	0	0	3	4	16	St Marcel F 31	1 7			

Coupe Du Matin L Boland / 1 — **Poule O**

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Cs Ivry La Bataille	Spn Vernon	Es Angerville Bpgv	Fc Eure Madrie Seine
1	6	3	2	0	1	9	8	Cs Ivry La Bataille 31				4 2
2	5	3	1	2	0	5	3	Spn Vernon 31	3 1			2 2
3	1	2	0	1	1	3	4	Es Angerville Bpgv 31	3 4	0 0		
4	1	2	0	1	1	4	6	Fc Eure Madrie Seine 31			NC	

Coupe Du Matin L Boland / 1 — **Poule P**

Horizontalement : Domicile

Verticalement : Extérieur

* : Perdu par pénalité

	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Equipe	Us Gasny	Ent.Fccm-Asa	Fc De Prey
1	4	2	1	1	0	3	1	Us Gasny 31			2 0
2	1	1	0	1	0	1	1	Ent.Fccm-Asa 31	1 1		
3	0	1	0	0	1	0	2	Fc De Prey 31		2 0	

Clubs qualifiés pour la phase finale

Equipe ayant terminée première
Poule A ES VALLEE DE l'OISON 31
Poule B CA PONT AUDEMER 31
Poule C classement non homologué
Poule D AS DU VIEVRE 31
Poule E FC GISORS VN 27 31
Poule F RC MALHERBE SURVILLE 31
Poule G FAC ALIZAY 31
Poule H CS LES ANDELYS 31
Poule I US BARROISE 31
Poule J ESJ MADELEINE EVREUX 31
Poule K ST SEBASTIEN F 31
Poule L STADE VERNOLIEN 31
Poule M FC ILLIERS L'EVEQUE 31
Poule N LA CROIX VALLEE D'EURE 31
Poule O CS IVRY LA BATAILLE 31
Poule P US GASNY 31

Equipe ayant terminée seconde
Poule A AC BEUZEVILLE 31
Poule B FA DU ROUMOIS 31
Poule C classement non homologué
Poule D FC DU ROUMOIS NORD 31
Poule E US LOUVIERS 31
Poule F AS VALLEE D'ANDELLE 31
Poule G FC SEINE EURE 31
Poule H ROMILLY PONT ST PIERRE 31
Poule I SC QUITTEBEUF 31
Poule J CS BEAUMONT 31
Poule K CS BONNEVILLOIS 31
Poule L US RUGLES LYRE 31
Poule M FC GARENNES BUEIL CB 31
Poule N PACY MENILLES RC 31
Poule O SPN VERNON 31
Poule P ENT FCCM ASA 31

******

Tirage au sort des coupes

Coupe A. MANDLE

Les matchs se joueront sur le terrain du premier nommé le :

13 décembre 2026 à 14h30
FC IGOVILLE- CF DOUAINS
FC ST MACLOU BOULLEVILLE -AS CRIQUEBEUF FB
FC CROTH MARCILLY – FC EURE MADRIE SEINE
FC HENNEZIS VN 27 – CHARENTONNE ST AUBIN
ES ANGERVILLE BPGV - FC BRIONNE
IVRY LA BATAILLE-US ST GERMAIN LA CAMPAGNE
SC QUITTEBEUF – CS LES ANDELYS
C ANDELLE PITRES – US BARROISE
US ETREPAGNY – AS HONDOUVILLE
FC DU ROUMOIS NORD – ES DAMVILLE
CHARLEVAL FC - FC AVRAIS NONANCOURT
FC HARCOURT – CS BONNEVILLOIS
SC BERNAY – NFC NAVARRE FC
AS ROUTOT – RC LERY

20 décembre 2026 à 14h30
CS LYONSAIS ou RC DE MUIDS VAUVRAY – CO CONTEVILLE

10 janvier 2027 à 14h30
AS AILLY FONTAINE - FC CAUMONT ou FC DE MADRIE

17 janvier 2027 à 14h30
ARNIERES - RC MALHERBE SURVILLE ou AS EPAIGNES

Compte tenu des impératifs liés au match de coupe MANDLE les matchs de championnat ci-dessous sont reportés au :

FC VAL DE RISLE 3 – FC BRIONNE 1 match n° 71060023, reporté du 13/12/2026 au 20/12/2026
ES DAMVILLE 1 – CS IVRY LA BATAILLE 1 match n° 67126621, reporté du 13/12/2026 au 20/12/2026
US ETREPAGNY 1 – ST MARCEL F 3 match n° 56562475, reporté au 20/12/2026
FC GARENNES BUEIL CB 2 – FC AVRAIS NOANCOURT 1 match n° 78820126, reporté au 20/12/2026
SC BERNAY 1 – FC VAL DE RISLE 2 match n° 65177226, reporté au 17/01/2027
CS LES ANDELYS 1 – FC EZY SUR EURE 1 match n° 56562204, reporté du 13/12/2026 au 10/01/2027
FC VAL DE RISLE 2 – FC CAUMONT 1 match n° 65177229, reporté du 10/01/2027 au 24/01/2027

Coupe P. SAIDANI

Les matchs se joueront sur le terrain du premier nommé le :

13 décembre 2026 à 14h30
AS CRIQUEBEUF FB 2 - FC SERQUIGNY NASSANDRES 3
FCI DU BEL AIR 2 - FC DE PREY 2
US RUGLES LYRE 2 -US ST GERMAIN LA CAMPAGNE 2
SC THIBERVILLE 2 - FC IGOVILLE 2
ES CLAVILLE 2 - FC BRIONNE 2
NFC NAVARRE FC 2 – US LOUVIERS 2
AS DE VESLY 2 – AS AILLY FONTAINE 2
CS LES ANDELYS 2 – CS BONNEVILLOIS 2

Compte tenu qu'au tirage au sort de la coupe MANDLE les équipes de l'US ETREPAGNY et L'AS ROUTOT sont toutes les deux recevantes la commission décale le match ci-dessous au :

20 décembre 2026 à 14h30
US ETREPAGNY – AS ROUTOT

Coupe U18 M. BERTHOIS

Les matchs se joueront sur le terrain du premier nommé le :

05 décembre 2026 à 15h00
FC GARENNES BUEIL CB 21 - PACY MENILLES RC 22
AC BEUZEVILLE 21 – CS LES ANDELYS
US RUGLES LYRE – AS ROUTOT
FC AVRAIS NONANCOURT – GRPT ACMIE
NFC NAVARRE FC – FC PAYS DU NEUBOURG 21
CHARLEVAL FC – FC VAL DE RISLE

Coupe U15 A. LEDUC

Les matchs se joueront sur le terrain du premier nommé le :

05 décembre 2026 à 15h00
FC PLATEAU NORD AVIRON – FC VAL DE RISLE
US CORMEILLES LIEUREY – LA CROIX VALLEE D'EURE
US LOUVIERS - FC EZY SUR EURE
ES DAMVILLE - FC DE MADRIE

09 janvier 2027 à 15h00
FC BRIONNE ou ENT. LERY MUIDS VAUVRAY – FC HARCOURT
CS BEAUMONT ou FA DU ROUMOIS – AC BEUZEVILLE

******

RECOURS

La commission ordonne l'exécution provisoire des sanctions prises lors de la présente réunion.
*Les présentes décisions de la commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel du District de l'Eure de Football dans un délai de **SEPT (7) jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

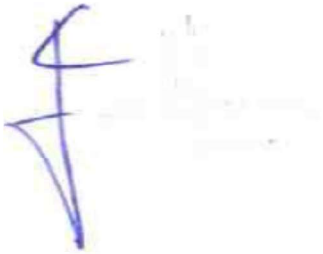
******

PROCHAINE REUNION

La Commission fixe la prochaine réunion le 04 décembre 2026.

Le Secrétaire de séance
Nassim GUILLANE

Le Président de commission
Bruno FARINA





Club : 500359 ST. VERNOLIEN

Dossier : 24335166 du 24/11/2026 U18 Departemental 3/ 1 Poule E 80019984 31/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	72	Inutilisation de la FMI				
Décision :	72	Inutilisation de la FMI	20/11/2026	20/11/2026		100,00€

Club : 500362 ST. DE PORTE NORMANDE VERNON

Dossier : 24335258 du 24/11/2026 Seniors Departemental 2/ Unique Poule B 56562198 25/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.				
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes	20/11/2026	20/11/2026		10,00€

Club : 501750 R.C. LERY

Dossier : 24335264 du 24/11/2026 Seniors Departemental 3/ Unique Groupe B 56562479 25/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	20/11/2026	20/11/2026		10,00€

Club : 518082 A.C. BEUZEVILLE

Dossier : 24335148 du 24/11/2026 Seniors Departemental 4/ Unique Groupe A 71060015 01/11/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	72	Inutilisation de la FMI				
Décision :	72	Inutilisation de la FMI	20/11/2026	20/11/2026		100,00€

Dossier : 24335163 du 24/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1 Groupe A 56563422 01/11/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	72	Inutilisation de la FMI				
Décision :	72	Inutilisation de la FMI	20/11/2026	20/11/2026		100,00€

Club : 518278 C.S. IVRY LA BATAILLE

Dossier : 24335173 du 24/11/2026 U15 Departemental 3 A11/ 1 Poule E 80021195 31/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	72	Inutilisation de la FMI				
Décision :	72	Inutilisation de la FMI	20/11/2026	20/11/2026		100,00€

Club : 520907 AM. S. DE VESLY

Dossier : 24335168 du 24/11/2026 U15 Departemental 3 A11/ 1 Poule C 80034336 31/10/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	72	Inutilisation de la FMI				
Décision :	72	Inutilisation de la FMI	20/11/2026	20/11/2026		100,00€

Club : 524306 ENT. S. NORMANVILLE

Dossier : 24335243 du 24/11/2026 Seniors Departemental 2/ Unique Poule B 56562206 01/11/2026

Personne : CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	FND	Forfait non déclaré dans les délais réglementaires championnat				
Décision :	FS	Forfait non déclaré Seniors	20/11/2026	20/11/2026		189,00€

Club : 528206 F.C. DE PREY

Dossier :	24335190	du	24/11/2026	U18 Departemental 3/ 1	Poule E	80019988	24/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	FD	Forfait déclaré dans les délais championnat			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	FD8	Forfait déclaré U18			20/11/2026	20/11/2026		86,00€

Club : 534383 A.S. BERNIERES-S-SEINE

Dossier :	24335594	du	24/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe D	56563563	01/11/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :		absence équipe au coup d'envoi			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :		Amende forfaitaire			20/11/2026			105,00€
Dossier :	24337813	du	27/11/2026	Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe D	56563563	01/11/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	NAM	Non respect des dispositions à appliquer en cas d'arrêté municipal après 17h00			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :		Frais de déplacements de l'équipe adverse			20/11/2026			78,41€

Club : 535937 A.S. AILLY FONTAINE BELLENGER

Dossier :	24335262	du	24/11/2026	Seniors Departemental 3/ Unique	Groupe B	56562474	25/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	1LM	1 licence manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante			20/11/2026	20/11/2026		10,00€

Club : 546329 A. S. BRETOLIENNE

Dossier :	24335193	du	24/11/2026	U15 Departemental 3 A11/ 1	Poule B	80468266	24/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	FD	Forfait déclaré dans les délais championnat			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	FD5	Forfait déclaré U15			20/11/2026	20/11/2026		86,00€

Club : 547556 A. S. COURCELLOISE

Dossier :	24335263	du	24/11/2026	Seniors Departemental 3/ Unique	Groupe B	56562478	25/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	1LM	1 licence manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante			20/11/2026	20/11/2026		10,00€
Dossier :	24335265	du	24/11/2026	Seniors Departemental 3/ Unique	Groupe B	56562480	01/11/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	1LM	1 licence manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante			20/11/2026	20/11/2026		10,00€

Club : 549775 F.C. EZY S/EURE

Dossier :	24335227	du	24/11/2026	U15 Departemental 3 A11/ 1	Poule E	80021201	24/10/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	FD	Forfait déclaré dans les délais championnat			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	FD5	Forfait déclaré U15			20/11/2026	20/11/2026		86,00€

Club : 550888 F.C. SERQUIGNY NASSANDRES

Dossier :	24335260	du	24/11/2026	Seniors Departemental 3/ Unique	Groupe A	65177219	01/11/2026
Personne :				CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS			
Motif :	16B	Rédaction insuffisante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant

Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué	20/11/2026	20/11/2026	10,00€

Club : 580568 F. C. GISORS VEXIN NORMAND 27

Dossier :	24335209	du 24/11/2026 U15 Departemental 3 A11/ 1	Poule D	80021171	24/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	FD	Forfait déclaré dans les délais championnat	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	FD5	Forfait déclaré U15	20/11/2026	20/11/2026		86,00€
Dossier :	24335250	du 24/11/2026 U15 Departemental 3 A11/ 1	Poule D	80021169	31/10/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	FG	Forfait général	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	AFG	Amende en fonction des antécédents versés	20/11/2026	20/11/2026		172,00€

Club : 581461 UNION SPORTIVE DE LOUVIERS

Dossier :	24335506	du 24/11/2026 Championnat Futsal Masculin Seniors/ 1	Poule 0	79239836	22/09/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	FG	Forfait général	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	AFG	Amende en fonction des antécédents versés	20/11/2026	20/11/2026		272,00€

Club : 582639 FUSION CHARENTONNE SAINT AUBIN

Dossier :	24335259	du 24/11/2026 Seniors Departemental 3/ Unique	Groupe A	65177218	01/11/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	2LM	2 Licences manquantes	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	2LM	2 Licences manquantes	20/11/2026	20/11/2026		20,00€

Club : 590373 A. S. CRIQUEBEUF FOOTBALL

Dossier :	24337815	du 27/11/2026 Criterium Du Matin - Lc Net/ 1	Groupe D	56563563	01/11/2026	
Personne :		CDGCC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS				
Motif :	NAM	Non respect des dispositions à appliquer en cas d'arrêté municipal après 17h00	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :		remboursement des frais de déplacement par l'équipe adverse	20/11/2026			-78,41€

Total Général : 1 662,00€